

Paris, le 20 septembre 2024

Bilan sport & santé : le kinésithérapeute partenaire de l'activité physique

Dans le sillage des Jeux Olympiques et Paralympiques, la promotion de l'activité physique a été désignée grande cause nationale pour 2024. Ce contexte, enrichi par les recommandations de l'OMS et le plan « Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024 », ainsi que les récentes modifications législatives en France, positionnent désormais le kinésithérapeute au cœur du parcours de santé des Français.

La FFMKR, premier syndicat des masseurs-kinésithérapeutes français, s'engage dans cette dynamique en offrant aux kinésithérapeutes un bilan accessible via un outil informatique gratuit. Cet outil vise à encourager et sécuriser l'initiation ou l'intensification de l'activité physique par le grand public.

En cabinet, les kinésithérapeutes constatent fréquemment les conséquences d'un début ou d'une reprise d'activité physique non encadrée : blessures, consultations médicales, imageries coûteuses et médicaments évitables. Un bilan diagnostic préventif et personnalisé par un kinésithérapeute peut prévenir la majorité de ces incidents.

Dès à présent, les kinésithérapeutes invitent la population à prendre rendez-vous pour un bilan sport & santé. Ce bilan offre un cadre de confiance pour prévenir ou identifier et traiter d'éventuels soucis physiques, garantissant ainsi une pratique sportive sécurisée.

Engagés dans le monde du sport et de la santé, les kinésithérapeutes sont prêts à jouer un rôle clé dans cet enjeu de santé publique.

Ressources : Cliquez [ICI](#)

Contacts presse :

Sébastien GUÉRARD – Président – president@ffmkr.org – 06 03 85 96 28

Vincent DAËL – Délégué général – v.dael@ffmkr.org – 06 62 02 34 60